

Mont-Carmel, ami des enfants

Publié le 25 Novembre 2010

Par [Jonathan Roberge](#) 

L'Hebdo du St-Maurice

Après Brossard, Sainte-Julie, Québec, Saint-Bruno et l'arrondissement Hochelaga Maisonneuve, voilà que la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel vient d'être accréditée «municipalité ami des enfants».



Rose-Marie Proulx, Daphnée Lavergne, Charles-Édouard Gusse et Justin Duquette, élèves de troisième année, ont accompagné Marc-André Plante, directeur général du CAMF, le maire Pierre Bouchard et sa conseillère.

La Convention relative aux droits de l'enfant suggère aux villes de repenser leur structure, leurs services et leurs aménagements qui ont un impact sur la qualité de vie de leur communauté et ses enfants. En signant la charte, Mont-Carmel s'est aussi engagé à promouvoir la journée nationale de l'enfant, le 20 novembre.

«Il s'agit là de la nouvelle que j'ai appréciée le plus en tant que maire au cours de la dernière année. Cette accréditation vient reconnaître nos efforts effectués pour le bien être de nos résidents. Désormais, nous avons un CPE très dynamique, une bibliothèque scolaire municipale, une maison des jeunes, la coopérative Ado-O-Boulot pour offrir du travail à nos jeunes, il y a un camp de jour avec de nouveaux jeux d'eau et j'en passe. À Mont-Carmel, on travaille beaucoup pour eux», a expliqué le maire Pierre Bouchard qui tient à rappeler que sa municipalité a la plus faible moyenne d'âge de la région.

«C'est tellement valorisant. Lorsqu'une école commence à manquer de jeune, c'est que la municipalité est en déclin. Ici, c'est l'inverse. Les jeunes couples s'installent chez nous. Nous sommes très fiers de cette bonne nouvelle.»

C'est devant une salle bondée d'enfants que la certification a été officialisée.

«Différents facteurs ont fait en sorte qu'on s'est penché sur la candidature de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. La municipalité désire créer un comité de jeunes pour qu'ils soient impliqués dans leur milieu de vie et qu'ils influencent les décisions prises par les élus. Ce qui nous a émerveillés également, c'est de voir que les enfants peuvent s'exprimer dans l'*Informateur*, le bulletin municipal. L'expression, ça fait parti des droits de l'enfance. On sent vraiment qu'ils ont vraiment leur place ici», a expliqué Marc-André Plante, directeur général du Carrefour action municipale et famille.

Au cours de cette journée, plusieurs activités spéciales ont été tenues par les jeunes pour saluer ce nouveau virage dans l'histoire de la municipalité.